# SIVU DU RPI Sorde l'Abbaye / St Cricq du Gave / Cauneille Rentrée scolaire : 2025-2026

## NOTE D'INFORMATIONS AUX PARENTS D'ELEVES

## 1°) Horaires

Rentrée Scolaire : lundi 1er septembre 2025

#### Horaire des cours à Sorde l'Abbaye

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## Horaires des cours à Cauneille et St Cricq du Gave

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

## Horaires des bus

Sorde l'AbbayeSaint Cricq du GaveCauneilleDépart le matin : 8h35Départ le matin : 8h45Départ le matin : 8h35Retour le soir : 17h00Retour le soir : 16h45Retour le soir : 17h00

Inscription en ligne sur: https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription

# 2°) Cantine

> Tarifs des repas :

- Enfant: 2,50€

- Adulte & stagiaire: 4,30 €

Afin de gérer au mieux nos cantines scolaires, merci de respecter les recommandations ci-dessous. Les désistements pour convenance personnelle (hors maladie) ou les inscriptions non prévues entraînent :

- Un gaspillage (repas préparés et non consommés)
- Des quantités insuffisantes (en particulier pour les portions individuelles).

## Nous vous demandons de signaler à l'école :

- <u>6 jours à l'avance tout changement</u> (présence ou absence) pouvant intervenir. : SORDE : n° ☎ 05 58 73 62 01 – ST CRICQ : n° ☎ 05 58 98 12 11 - CAUNEILLE : ☎ 05 58 73 66 19
- Veuillez noter que toute absence non signalée dans les délais, (hors maladie) entraînera la facturation des repas.

Nous rencontrons régulièrement des difficultés pour le recouvrement des factures. Afin d'éviter les nombreuses relances du service de gestion de DAX, nous vous demandons de régler dès réception de la facture.

Le **prélèvement automatique** de vos factures est possible : vous trouverez ci-joint la demande de prélèvement à compléter et remettre à une mairie avec un RIB (ou par mail : mairie@sordelabbaye.fr, mairie@saintcricqdugave.fr, mairie@cauneille.fr).

# 3°) Garderie

#### Sorde l'Abbaye

Horaires payants: de 7h15 à 8h30 et de 17h à 18h45.

Prix: 1,00 € par jour et par enfant

Gratuit: de 8h30 à 9h et de 16h30 à 17h (si fratrie dans écoles différentes)

## Saint Cricq du Gave

Horaires payants: de 7h15 à 8h30 et de 17h à 18h45.

Prix: 1,00 € par jour et par enfant;

0,50€ par jour et par enfant pour les familles non-imposables (fournir avis d'imposition)

Gratuit : de 8h30 à 9h et de 16h30 à 17h (si fratrie dans écoles différentes)

<sup>\*</sup>Prévoir une serviette de table marquée au nom de l'enfant pour la cantine de SORDE L'ABBAYE.

## Cauneille:

Horaires: de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Gratuit

**Chaque jour**, en déposant et en reprenant votre (vos) enfant(s), vous devez inscrire sur une feuille de présence l'heure d'arrivée, l'heure de départ et **signer**.

Dans le cas où votre enfant serait amené à quitter la garderie avec une personne inhabituelle, nous vous demandons de bien vouloir lui remettre une autorisation ou de prévenir la responsable.

### Nous vous demandons de respecter les heures de fermeture de la garderie.

Durant la dernière année scolaire, nous avons rencontré quelques problèmes de respect des heures de fermeture de la garderie. Dorénavant, tout dépassement d'horaires donnera lieu à une facturation d'un montant de 16 € (coût réel de service).

## 4°) Sécurité

Nous vous demandons de :

- Respecter le Code de la Route
- Respecter les manœuvres du bus

## Parking de l'école de Sorde l'Abbaye :

Attention au sens de circulation pour sortir du parking : la sortie de tous les véhicules se fait par la route du côté de la cantine. La petite route entre l'école et la propriété de Mme Labastie est en sens unique pour rentrer sur le parking de l'école.

Il est rappelé que les enfants de Sorde (qui vont à St Cricq ou Cauneille) ne doivent pas attendre le bus sur le parking mais dans la cour de récréation. Ils seront surveillés par l'agent assurant la garderie.

Après 8h30, tout enfant pénétrant dans la cour de récréation, sera pris en charge par le personnel communal jusqu'à 8h50 et jusqu'à 9h par les enseignants.

Dans le cas où les transports ne seraient pas assurés (<u>intempéries - soutien scolaire</u>) les enfants pourront rester en garderie dans leur école d'accueil.

Nous comptons sur vous pour rappeler à vos enfants les règles de bonne conduite à mettre en pratique pour leur faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité (notamment dans le bus scolaire).

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration du SIVU